



DÉPARTEMENT
DE VAUCLUSE

REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS

SÉANCE DU 8 AVRIL 2021

Délibération n°2021042

Date de convocation : 01/04/2021

Membres en exercice : 38

Votants : 37

Pour : 27

Contre : 8

Abstention : 2

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte publié le : 20/04/2021

L'an deux mil vingt-et-un, le huit avril à seize heures, le Conseil de Communauté s'est réuni à Orange, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de M. Jacques BOMPARD :

Présents :

Caderousse : REYNIER-DUVAL Christophe, REHOR Béatrice, VANDALLE Stéphanie

Châteauneuf-du-Pape : AVRIL Claude, KRAMER Céline

Courthézon : PAGET Nicolas, CAMBON Alexandra, MARTIN Corinne, MOUREAU Xavier, JABLONSKI Christelle, LAUZEN-JEUDY Fanny

Jonquières : BISCARRAT Louis, FLEURY George-Andrée, QUESTA Martial, KLYZ Sandrine, BRUNET Denis, VERMEILLE Thierry

Orange : BOMPARD Jacques, BOMPARD Yann, GALMARD Marie-Thérèse, GASPA Catherine, MARQUOT Xavier, ARSAC Marcelle, PASERO Jean-Pierre, ARGENSON Jonathan, EICKMAYER Joëlle, MARQUESTAUT Pierre, BEYNEIX Céline, BOURGEOIS Claude, ANDRÈS Valérie, NORMANI Carole, LAROYENNE Gilles, HALOU Fabienne

Absents ayant donné pouvoir : LORHO Marie-France pouvoir à BOMPARD Yann, LOPEZ Christine pouvoir à GASPA Catherine, FENOUIL Jean-Pierre pouvoir à PAGET Nicolas, MAFFRE Claudine pouvoir à AVRIL Claude

Absent non représenté : SABON Denis

Secrétaire de Séance : MARQUOT Xavier

OBJET : FINANCES / BUDGET PRINCIPAL / VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Rapporteur : M. Nicolas PAGET

VU le Code Général des collectivités territoriales ;

VU l'article L1612-2 du CGCT qui prévoit que la date limite de vote des budgets locaux est fixée au 15 avril ;

VU le débat d'orientation budgétaire en date du 18 mars 2021 ;

Il convient que le Conseil de Communauté vote le Budget Principal 2021 qui s'équilibre selon les montants annexés au présent rapport, tant en section de fonctionnement que d'investissement comme suit :

REÇU EN PREFECTURE

le 16/04/2021

Application agréée E-legalite.com

99_DE-084-248400236-20210413-DCC2021042-

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	34 297 242.36 €	34 297 242.36 €
Investissement	19 861 045.85 €	19 861 045.85 €
TOTAL	54 158 288.21 €	54 158 288.21 €

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

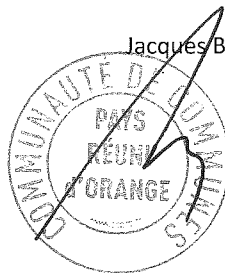
AYANT OUI l'exposé du rapporteur et après avoir délibéré à la majorité :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2021 du Budget Principal ci-après annexé qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **54 158 288.21 €**.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé les membres présents,
Pour copie conforme.
Orange, le 13/04/2021

Le Président,

Jacques BOMPARD



REÇU EN PREFECTURE

le 16/04/2021

Application agréée E-legalite.com

99_DE-084-248400236-20210413-DCC2021042-